

Journal de Sainte-Croix et environs
 1450 Ste-Croix
 024/ 454 11 26
 www.jsce.ch

Genre de média: Médias imprimés
 Type de média: Presse journ./hebd.
 Tirage: 2'300
 Parution: 2x/semaine

N° de thème: 844.3
 N° d'abonnement: 844003
 Page: 4
 Surface: 28'237 mm²

Livre

Promenades vers les bornes-frontière

Deux récents ouvrages concernant notre région, qui ont été publiés durant cet été 2011, ont connu un accueil très favorable auprès du public. Il s'agit premièrement du petit guide intitulé : « 25 balades insolites », avec des textes et des photos de Marylin Guinet et Martine Stoeckli, diffusé par les Editions Mon Village. D'un format « paysage », ce guide s'emporte facilement avec soi et propose des promenades fort intéressantes, toutes testées par leurs autrices. Le second ouvrage, édité par Slatkine à Genève, s'attache plus particulièrement à la découverte des bornes-frontière qui marquent nos limites territoriales d'avec la France. Nous présentons brièvement ci-après quelques pages de ce livre intitulé : « Histoire de bornes ».

L'auteur, Olivier Cavaleri, ing. EPFL Comté, on parvient au lieu-dit « Les trois né en 1962, nous transmet sa passion pour pierres » puis, obliquant en direction du sud et remontant la colline, on découvre les bornes, ces monuments de pierre discrets et chargés d'histoire, (au total 309 bornes) dont la première se situe précisément dans la région de Sainte-Croix / Les Fourgs, tandis que la dernière se trouve en direction de Genève, c'est-à-dire près de Versoix, à Chavannes-de-Bogis.

C'est dans la région de Sainte-Croix que se situent effectivement les plus anciennes bornes de la frontière valdo-française, puisqu'en 1415 déjà, le Seigneur de Jougne et celui de Baulmes décidèrent de fixer visiblement les limites de leurs territoires respectifs. Le tracé entre Sainte-Croix et les Fourgs date d'une convention de 1552, approuvée par Charles de Habsbourg (1500-1558), cet empereur du Saint-Empire romain germanique nommé aussi Charles Quint.

En partant des Rochettes, à gauche de la route cantonale en direction de la Côte-aux-Fées, l'auteur nous propose ainsi une première balade d'une durée d'environ deux heures, avec arrivée à la Grand' Borne.

C'est en longeant la lisière de la forêt de Soquètre en direction des pâturages du Vitiau que l'on découvre ainsi cette borne No 1, datant de 1553, accompagnée de la borne No 182, cette dernière marquant la limite avec le Canton de Neuchâtel. De là, sur territoire français de la Franche-

L'auteur nous précise aussi que la borne basse No 8, à la Grand' Borne, de facture moderne, s'appelait autrefois : « Borne de la Terre noire ». Elle n'existe plus aujourd'hui. Elle mesurait presque un mètre trente de hauteur, sans armoirie ni millésime, d'où le nom donné à ces lieux.

La deuxième promenade, dite « des

Date: 19.10.2011

Journal
de **Sainte-Croix** et
environs

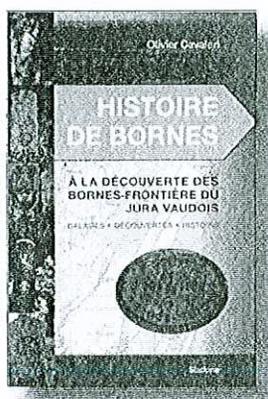
Journal officiel des communes de Sainte-Croix, Hëllet et Moulorget



Journal de Sainte-Croix et environs
1450 Ste-Croix
024/ 454 11 26
www.jsce.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 2'300
Parution: 2x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 4
Surface: 28'237 mm²



vieilles dames », part de l'Auberson pour atteindre le Col de l'Aiguillon, à 1293m. d'altitude. On y découvre par exemple cette haute et très ancienne borne No 16, au sud-ouest des pâturages de la Limasse.

Voilà ! Nous ne dévoilerons pas plus les autres itinéraires de ces vingt-deux balades, ni le contenu des 272 pages de ce livre. Aimer les bornes, c'est le contraire d'être « borné ». C'est mieux connaître, honorer et préserver les valeurs fondatrices de notre pays, c'est s'intéresser à son histoire. Cet ouvrage remarquablement illustré rejoint non seulement l'histoire universelle, mais aussi les propos très actuels de Régis Debray dans son « Eloge des Frontières » publié chez Gallimard en 2010.

adsl